

Marché de travaux pour la
construction de 14
logements collectifs et 4
cellules commerciales au 18
rue du Chanoine Rigaut à
ILLIES

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	24S0039
Date limite de remise des plis	13/05/2024 à 12h00

1. OBJET DU CONTRAT

■ 1.1. Acheteur

LILLE METROPOLE HABITAT

Direction du Patrimoine et de la Maintenance

Représentant : LILLE METROPOLE HABITAT

Adresse : 425 Boulevard Gambetta

59200 TOURCOING

■ 1.2. Description de la prestation

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Travaux pour la construction de 14 logements collectifs et 4 cellules commerciales au 18 rue du Chanoine Rigaut à ILLIES.

Code CPV	Libellé CPV
45223220-4	Gros œuvre
45261210-9	Travaux de couverture
45261420-4	Travaux d'étanchéité
45421000-4	Travaux de menuiseries extérieures
44316500-3	Serrurerie
45410000-4	Travaux de plâtrerie
45421152-4	Installation de cloisons
45320000-6	Travaux d'isolation
45420000-7	Travaux de menuiseries intérieures
45430000-0	Revêtements de sols et de murs
45442100-8	Travaux de peinture
45311200-2	Travaux d'installations électriques
45330000-9	Travaux de plomberie
45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
45112710-5	Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

■ 1.3. Caractéristiques principales du contrat :

Objet du contrat	Travaux pour la construction de 14 logements collectifs et 4 cellules commerciales au 18 rue du Chanoine Rigaut à ILLIES
Acheteur	LILLE METROPOLE HABITAT
Type de contrat	Marché ordinaire
Structure	- Lot n°1 – Fondations – Gros œuvre - Lot n°2 – Couverture - Etanchéité - Lot n°3 – Menuiseries extérieures - Serrurerie - Lot n°4 – Cloisons – Plâtrerie - Isolation - Lot n°5 – Menuiseries intérieures - Lot n°6 – Revêtement de sols scellés - Faïences - Lot n°7 – Revêtements de sols souples - Lot n°8 – Peintures – Revêtements muraux - Lot n°9 – Electricité – Courants forts et courants faibles - Lot n°10 – Plomberie – Chauffage Ventilation - Lot n°11 – VRD – Aménagement extérieurs
Lieu d'exécution	18 rue du Chanoine Rigaut à ILLIES
Délai	17 mois (dont 45 jours de préparation)
Pénalités de retard	Cf CCAP

Variation des prix	Prix révisables
Nature des prix	Forfaitaires

■ 1.4. Allotissement

La consultation fait l'objet de la décomposition suivante :

- Lot n°1 – Fondations – Gros œuvre
- Lot n°2 – Couverture - Etanchéité
- Lot n°3 – Menuiseries extérieures - Serrurerie
- Lot n°4 – Cloisons – Plâtrerie - Isolation
- Lot n°5 – Menuiseries intérieures
- Lot n°6 – Revêtement de sols scellés - Faïences
- Lot n°7 – Revêtements de sols souples
- Lot n°8 – Peintures – Revêtements muraux
- Lot n°9 – Electricité – Courants forts et courants faibles
- Lot n°10 – Plomberie – Chauffage Ventilation
- Lot n°11 – VRD – Aménagement extérieurs

■ 1.5. Variantes

Les variantes constituent des modifications des spécifications prévues dans la solution de base décrite dans les documents de la consultation.

Une variante est une offre qui, contrairement aux PSE, se substitue à l'offre de base. Cela signifie que le candidat qui propose une offre de base et une variante, propose deux offres.

Variantes acceptées : **OUI**

Type de variantes :

- ☐ FACULTATIVES (le candidat est libre d'en proposer sous conditions)
- ☒ IMPOSEES (le candidat doit y répondre sous conditions) **pour les lots 9 et 11**

Conditions communes aux variantes :

Le candidat doit obligatoirement remettre une offre pour la solution de base. Dans le cas contraire, la(es) variante(s) sera(ont) rejetée(s) pour irrégularité.

L'offre variantée sera analysée selon les mêmes critères que l'offre de base.

Pour ce faire, l'offre variantée doit être composée de :

- Un Acte d'engagement propre,
- La DPGF ou BPU/DQE faisant apparaître clairement les modifications apportées en rouge.
- Une note descriptive détaillée présentant l'objet et les apports de la variante.
- Tout autre document que le candidat jugerait utile

Toutes ces pièces devront être recensées dans un dossier propre et être libellées « Variante N° » afin de faciliter l'analyse.

Conditions relatives aux variantes imposées :

Le candidat est obligé de répondre aux variantes demandées ci-dessous

N° Lot	N° variante
9	Mise en œuvre d'un éclairage de sécurité en remplacement d'un éclairage normal

11	Remplacement du parking 7 places par la mise en œuvre de terre végétale sur 30cm et engazonnements
----	--

Les exigences à respecter sont détaillées à l'article 4.13.2.3 du CCTP du lot 9 et l'article 5 du CCTP du lot 11.

Pour les autres lots, les variantes sont interdites.

■ **1.6. Prestations Supplémentaires Eventuelles (Options)**

Ce marché prévoit des Prestations Supplémentaires Eventuelles en fonction des lots qui doivent être obligatoirement chiffrées par le candidat :

- Lot 6 – Revêtements de sols scellés – Faïences : Plus-values remplacement sol souple par carrelage dans salle de bain
- Lot 7 – Revêtements de sols souples : Moins-values remplacement sols souples par carrelage salle de bain

■ **1.7. Insertion par l'activité économique**

Conformément à l'article 3-3-2 du CCAP, le titulaire s'engage sur la durée totale d'exécution du marché (y compris le ou les période(s) de reconduction(s) à réaliser un volume d'heures d'insertion équivalentes à :

- 1 155 heures pour l'ensemble du marché
- 560 heures pour le lot 1DC
- 70 heures sur le lot 3
- 70 heures sur le lot 4
- 70 heures pour le lot 6
- 70 heures sur le lot 9
- 70 heures sur le lot 10
- 245 heures sur le lot 11

■ **1.8. Durée du marché**

La durée du marché débute à compter de l'ordre de service de démarrage d'exécution du marché et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG travaux, le délai global d'exécution est de 17 mois à compter de l'ordre de service de démarrage (compris 45 jours de préparation).

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **2.1. Procédure de passation**

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° et suivants – Code de la commande publique).

■ **2.2. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur :

<http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230>.

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

■ 2.3. Dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Le présent Règlement de consultation ;
- Le dossier Pièces Administratives comprenant :
 - Le dossier « Acte d'Engagement » et annexes éventuelles (sous-traitance) composé de 11 fichiers (1 AE par lot) ;
 - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à tous les lots ;
 - Les clauses contractuelles RGPD ;
 - La fiche tiers.

- Les études géotechniques de conception :

 02- DCE IndA 2024 02 29 - 03 - ETUDE DE SOL - FONDASOL - Rapport G2AVP 2019 07 11

 02- DCE IndA 2024 02 29 - 04 - ETUDE DE SOL - FONDASOL - Rapport G2PRO 2019 07 22

- Les études thermiques et documents associés :

 03- DCE IndA 2024 02 29 - 05 - BTC - RT2012 Synthèse BAT1&2 IndB 2024 03 18

 03- DCE IndA 2024 02 29 - 06 - BTC - RT2012 BAT1 annexe IndB 2024 03 18

 03- DCE IndA 2024 02 29 - 07 - BTC - RT2012 BAT1 cellule libre IndB 2024 03 18

 03- DCE IndA 2024 02 29 - 08 - BTC - RT2012 BAT2 annexe IndB 2024 03 18

 03- DCE IndA 2024 02 29 - 09 - BTC - RT2012 BAT2 cellules libres IndB 2024 03 18

 03- DCE IndA 2024 02 29 - 10 - BTC - RT2012 BAT1&2 RSET IndB 2024 03 18

- Les études descentes de charge :

 04- DCE IndA 2024 02 29 - 12 - BTC - Descentes de Charges - IndA 2019 09 09

- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières :

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 21 - CCTP LOT 00 PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES LOTS

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 22 - CCTP LOT 01 GROS-OEUVRE

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 23 - CCTP LOT 02 COUVERTURE - ETANCHEITE - 2024 02 29

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 24 - CCTP LOT 03 MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 25 - CCTP LOT 04 CLOISONS - PLATRERIE - ISOLATION

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 26 - CCTP LOT 05 MENUISERIES INTERIEURES

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 27 - CCTP LOT 06 REVETEMENTS DE SOLS SCELLES - FAÏENCE

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 28 - CCTP LOT 07 REVETEMENTS SOLS SOUPLES

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 29 - CCTP LOT 08 PEINTURES

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 30 - CCTP LOT 09 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES 2024 02 29

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 31 - CCTP LOT 10 PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION

 11- DCE IndA 2024 02 29 - 32 - CCTP LOT 11 VRD EV CLOTURES

- La Décomposition Globale et Forfaitaire :

-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 33 - DPGF LOT N°01. GROS-OEUVRE
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 34 - DPGF LOT N°02. COUVERTURE - ETANCHEITE
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 35 - DPGF LOT N°03. MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 36 - DPGF LOT N°04. CLOISONS - PLATRERIE - ISOLATION
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 37 - DPGF LOT N°05. MENUISERIES INTERIEURES
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 38 - DPGF LOT N°06. REVETEMENTS DE SOLS SCELLES FAÏENCE
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 39 - DPGF LOT N°07. REVETEMENTS SOLS SOUPLES
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 40 - DPGF LOT N°08. PEINTURES
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 41 - DPGF LOT 09 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 42 - DPGF LOT 10 PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION
-  12- DCE IndA 2024 02 29 - 43 - DPGF LOT 11 VRD EV CLOT

- Les arrêtés de PC :

-  00 CARTOUCHE A5 PC
-  01 FORMULAIRE PC 1409-06
-  02 FORMULAIRE Dossier Spécifique PC 39 40
-  03 NOTICE générale
-  04a PC 16-1 - Attestation RT2012_Bâtiment 01 Logements (signed)
-  04b PC 16-1 - Attestation RT2012_Bâtiment 01 Plateau commerce (signed)
-  04c PC 16-1 - Attestation RT2012_Bâtiment 02 Logements + Kiné (signed)
-  05 NOTICE ACCESS logts
-  06 NOTICE ACCESS ERP BAT 02 - kiné
-  07 EXTRAIT cadastral
-  PC ind A - 00 - Plan GEOMETRE
-  PC ind A - cahier 01 - MASSE ALGNMT RESEAUX TN - 2018-09-04
-  PC ind A - cahier 02 - BAT 01 Logts RDC commerce - 2018-09-04
-  PC ind A - cahier 03 - BAT 02 Logts RDC kiné - 2018-09-03
-  PC ind A - cahier 04 - BAT 03 Locaux poubelles cycles - 2018-09-03

- Les plans de gestion :

-  10- DCE IndA 2024 02 29 - 19 - ARCADIS - Plan de gestion 2016 11 04
-  10- DCE IndA 2024 02 29 - 20 - ARCADIS - Plan de gestion 2018 08 04

- le RICT ;
- le PGC ;
- la Calendrier général des travaux ;

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard **6 jours** avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

Passé ce délai de 6 jours, la consultation sera prolongée d'une durée proportionnée à l'importance des informations ou des modifications.

■ 2.4. Réponse et groupement

En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci-devra revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Le pouvoir adjudicateur, conformément à l'article R2142-21 du Code de la commande publique, interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements

■ 2.5. Visite des lieux :

Les candidats, dans le cadre de leur réponse, peuvent effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

Les candidats pourront se déplacer librement jusqu'au site pour avoir un aperçu sur celui-ci (le site est dégagé et sécurisé par des grilles de chantier). Toutefois, aucune visite sur le site n'est prévue.

Pour autant, malgré le caractère facultatif de la visite, il est tout de même conseillé aux candidats d'effectuer une visite de site, notamment pour les soumissionnaires des lots 1 et 11.

Lieu du site : 18 rue du Chanoine Rigaut à ILLIES.

En cas de problème, les entreprises peuvent contacter :

M. BURELOUX Tancrede : 06.43.75.85.59 : tancrede.bureloux@lmh.fr

■ 2.6. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ 3.1. Modalités de remise des offres

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur :

<http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230>

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur. La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées à l'article 1367 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

La signature est au format XAdES, CAdES, PAdES.

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-après :

LILLE METROPOLE HABITAT

**425 Bd Gambetta
59200 TOURCOING**

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français. Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

■ **3.3. Signature de l'offre**

L'acheteur préconise la signature électronique des offres. En cas d'absence de certificat de signature électronique par l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, elle sera invitée à venir signer son acte d'engagement original au siège de LMH-425 Bd Gambetta à Tourcoing dans des délais très courts (2 jours ouvrés).

■ **3.3. Contenu des plis**

A l'appui de leur **candidature**, les candidats doivent fournir les documents suivants :

L'intitulé de chaque document ne doit pas dépasser 20 caractères (y compris dans les fichiers).

Document	Descriptif
Déclaration du candidat (DC1) daté et signé	Lettre de candidature (DC1 disponible sur : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
Lettre de candidature (DC2) daté et signé	Déclaration du candidat (DC2 disponible sur : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
Moyens humains/techniques	La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)
Attestations d'assurances	Attestations d'assurance responsabilité civile et décennale valides au moment de l'attribution
Extrait KBIS ou Justificatif d'immatriculation	Kbis : Moins de trois (3) mois lors de l'attribution Justificatif d'immatriculation : Moins de (6) mois lors de l'attribution
Attestations fiscales et sociales à jour	Attestation fiscale : Valide pour l'année en cours Attestation sociale : Datée de moins de six (6) mois lors de l'attribution
RIB	Relevé d'Identité Bancaire actuel de la société
Déclaration sur l'honneur	Déclaration sur l'honneur que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales et qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
LNTE	Liste Nominative des Travailleurs Etrangers (LNTE) ou attestation de non-emplois de travailleurs étrangers

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

Dans le cadre de la collecte des pièces administratives, Lille Métropole Habiart met à votre disposition la plateforme en ligne « e-Attestations » afin de sécuriser et simplifier vos démarches administratives obligatoires. Celle-ci est gratuite.

<http://www.e-attestations.fr>

Attention, l'utilisation de cette plateforme sera rendue obligatoire pour le candidat retenu

Conformément à l'article R2144-7 du Code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur, ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité décennale conformément à l'article L.241.1 du code des Assurances lorsque celle-ci est requise conformément à l'article L243-1-1 du même code.

L'**offre** des candidats est composée des documents suivants :

L'intitulé de chaque document ne doit pas dépasser 20 caractères (y compris dans les fichiers).

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement complété, <u>daté et signé</u>
Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)	Intégralement complétée et signée
Mémoire technique	Mémoire technique à rendre, daté et signé. Les candidats retiendront leur attention sur le fait que <u>ce mémoire technique ne devra pas dépasser 15 pages</u> (hors page de garde, sommaire CV et fiches techniques)
Fiches techniques Produit	Fiches techniques des produits utilisés (références, caractéristiques, marques et performances)
Fiche tiers	Fiche tiers complétée, <u>datée et signée</u>
Annexe RGPD	Annexe RGPD, datée et signée
CV	CV des personnes présentes sur le chantier (ouvrier et encadrement)

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ 4.1. Critères de sélection des candidats

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère
1. Capacités et moyens propres mis en œuvre pour l'exécution du marché
2. Remise des documents prévus à l'article 3 « Contenu des plis - candidature »

■ 4.2. Critères de jugement des offres

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (40%)	Offre moins disante/offre analysée*pondération (40%)
2. Valeur Technique (60%)	<u>Moyens humains affectés à la prestation (5 points)</u> - Organigramme indiquant nominativement (Nom, prénom) les compétences requises (Conducteur de travaux, chef d'équipe, compagnons) – 5 points ; <u>Moyens matériels affectés à la prestation (5 points)</u> - Descriptif des matériels prévus pour le chantier – 2 points ; - Délai maximum de fourniture du matériel de chantier à compter de la réception de l'ordre de service – 3 points ; <u>Planning du chantier (10 points)</u> - Prise en compte et respect du planning fourni au DCE – 10 points ; <u>Méthodologie et organisation en cours de chantier (30 points)</u> - Fourniture exhaustive des fiches techniques par produit (2 pages maximum par fiche) – 15 points ; - Contraintes et technicités particulières estimées pour l'exécution des prestations avec apport de réponses techniques – 10 points ; - Identification de la personne responsable de cette prestation et identification des entreprises prestataires pour la collecte, le transport et le traitement et/ou le recyclage des déchets – 5 points ; <u>Organisation en fin de chantier (réception, levée des réserves.....) (10 points)</u> - Organisation pour la levée des réserves – 5 points ; - Organisation en phase GPA – 5 points ;

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limites fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation.

■ 4.3. Négociations

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition.

Toutefois, compte tenu des offres reçues et de leur analyse détaillée par le pouvoir adjudicateur, ce dernier pourra engager librement toutes les négociations qui lui paraissent utiles. La négociation portera sur l'ensemble des éléments de l'offre.

Dans ce cas, le représentant du pouvoir adjudicateur procédera à des négociations avec les deux premiers candidats issus du classement initial. Toutefois, si un écart égal ou inférieur à dix (10) points existe entre le deuxième et le troisième candidat, la négociation s'effectuera avec les trois premiers candidats.

Dans des conditions de stricte égalité entre les candidats et de confidentialité des échanges, les négociations peuvent revêtir la forme d'un échange électronique ou d'un rendez-vous ayant lieu au siège de LMH. Dans ce dernier cas, chaque candidat est convoqué et informé par voie électronique de la date du rendez-vous au moins 5 jours francs avant celui-ci et se verra préciser la date, l'organisation de l'audition, l'heure de la réunion ainsi que le lieu de sa tenue.

A l'issue des négociations, les deux (ou trois) candidats remettront une nouvelle offre, qui fera l'objet d'une nouvelle analyse suivant les mêmes critères de sélection.

Il est précisé, que conformément à l'article R2123-5 du CCP, le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard **8 jours** avant la date limite de remise des offres, leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur.

■ 5.1. Renseignements administratifs

Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés aux opérateurs économiques jusqu'à la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande **en temps utile**.

Chaque demande de renseignement devra faire l'objet d'une saisine via le profil d'acheteur AWS ACHAT afin de préserver l'égalité de traitement des candidats dans la mise à disposition d'informations et la transparence de la procédure :

<http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230>

Si et seulement si le fournisseur n'est pas en capacité de transmettre sa demande de renseignement par voie électronique il la transmet à l'adresse suivante :

Correspondant : M. Aurélien CADART

Adresse : LMH

Service des Marchés Publics

425 Boulevard Gambetta

59200 Tourcoing

Courriel : commande.publique@lmh.fr

■ 5.2. Assistance technique sur la plateforme

AWS achats

Assistance : 04.80.04.12.60 - support-entreprises@aws-france.com

■ 5.3. Voies et délais de recours

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;

- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à l'adresse suivante :

Tribunal Administratif de Lille
5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
59000 LILLE

Téléphone : 03 59 54 23 42

Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Site internet : lille.tribunal-administratif.fr



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Légifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)